Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

# Revue de la presse arménienne du 20 au 22 octobre 2018

**Le premier tour pour l'élection du Premier ministre aura lieu au Parlement le 24 octobre/** Les forces parlementaires peuvent présenter leurs candidatures à ce poste jusqu'à 18h00 le 23 octobre. La presse trouve peu probable que les forces parlementaires s'opposent au projet de Nikol Pachinian et présentent une candidature alternative.

**La Commission de Venise sur le projet du nouveau Code électoral /** La presse indique que à la suite des discussions avec le premier vice-Premier Ministre Ararat Mirzoian la Commission de Venise a publié un communiqué dans lequel elle rappelle ses réserves en ce qui concerne les changements majeurs du système électoral, comme l'abolition des listes de circonscription dans l'année précédant les élections, mais note que ces réserves sont moins déterminantes en cas de consensus des forces politiques sur le changement. La presse qualifie ceci de première victoire des autorités arméniennes. La presse indique que à la suite des discussions avec le premier vice-Premier Ministre Ararat Mirzoian la Commission de Venise reconnaît et soutient la manière pacifique employée par le peuple arménien pour effectuer le changement, reconnaît la situation spécifique de l'Arménie qui implique l'organisation d'élections anticipées et se félicite de l'engagement des autorités arméniennes à se conformer aux normes internationales lors de la révision du Code électoral. La Commission note que les amendements proposés visent des objectifs légitimes et semblent pour la plupart positifs et se félicite en particulier de toutes les mesures prises pour faciliter l'exercice du droit de vote, pour étendre l'accès aux médias, les droits des observateurs et plus généralement la transparence du processus électoral, ainsi que la lutte contre la fraude électorale. La Commission se félicite également de l'abolition des restrictions au nombre de participants aux coalitions formées après le premier tour, en conformité avec une recommandation principale de la Commission de Venise et du BIDDH. La Commission de Venise se félicite de la mise en œuvre d'autres recommandations concernant en particulier la réduction des seuils électoraux et des seuils appliqués pour le remboursement des cautions électorales, la réduction des cautions électorales, la réduction des délais pour l'accréditation des observateurs et des représentants des médias, ainsi que la suppression des obstacles au travail des observateurs, comme la possibilité de limiter leur nombre ainsi que concernant les garanties visant à assurer le vote libre des militaires. Le quotidien *Joghovourd* se félicite de la décision de l'Union européenne de fournir à l'Arménie une assistance financière destinée au bon déroulement des

prochaines élections législatives. Selon le quotidien, tout ceci met fin aux rumeurs selon lesquelles l'Occident et la Commission de Venise du Conseil de l'Europe en particulier, considéraient les élections trop hâtives et peu légitimes. De plus, Piotr Switalski, chef de la délégation de l'Union Européenne à Erevan, a déclaré jeudi que l'UE pourrait fournir une assistance économique supplémentaire à l'Arménie l'année prochaine.

**L'Arménie s'est retrouvée au centre de l'attention de Washington /** La presse revient sur la déclaration de l'Ambassadeur des Etats-Unis Richard Mills - qui finit sa mission en Arménie - selon laquelle le règlement du conflit du Haut Karabakh ne pourra pas aboutir « sans le retour de certaines parties des territoires occupés » (cf. revue du 17 octobre 2018, revue du 18 octobre 2018). Le quotidien *Hraparak* n'exclut pas que ces déclarations provoquantes aient eu pour but de mesurer l'évolution de l'opinion publique sur ce sujet ainsi que la position des nouvelles autorités pour le règlement. Selon le quotidien, les Etats-Unis n'étant pas informés du contenu des discussions Poutine- Pachinian, ils veulent tester la position des nouvelles autorités et se renseigner si le fameux « projet de Lavrov » était accepté par les nouvelles autorités arméniennes. Le quotidien *Jamanak* annonce l'arrivée à Erevan du conseiller du Président Donald Trump et l'ex Maire de New York, Rudolph Giuliani, et du conseiller présidentiel en sécurité nationale, John Bolton et avance que les déclarations de Richard Mills étaient faites pour préparer le terrain pour les conseillers. Selon le quotidien, l'arrivée des personnalités de tel calibre signifierait que l'Arménie s'est retrouvée au centre de l'attention de Washington. Selon *Jamanak*, les conseillers viendront en Arménie pour obtenir des résultats concrets et tangibles sur le règlement du conflit du Haut Karabakh et sur les relations bilatérales.

**Les membres du parti de Nikol Pachinian élus Maires dans trois villes/** Les médias rendent compte des résultats préliminaires des élections des instances autonomes locales du 21 octobre en Arménie dans 49 collectivités des régions Aragatsotn, Ararat, Armavir, Gegharkunik, Lorri, Kotayk, Shirak, Syunik et Tavush. Dans 42 collectivités se tiennent des élections du chef de commune, dans 6 collectivités des membres du conseil communal et dans une collectivité à la fois l'élection du chef de commune et des membres du conseil communal. Les medias indiquent que les candidats du parti « Contratcivil » de Nikol Pachinian ont remporté les élections municipales des villes d'Ejmiatsin, d'Armavir et de Hrazdan. Seul dans la ville de Kapan, un politicien indépendant Gevorg Parsian a battu le candidat de « Contrat civil », Narek Babaian. Les medias indiquent que 55,77% électeurs se sont présentés aux élections de Kapan où Gevorg Parsian a reçu 10 507 voix, alors que Narek Babaian a reçu 8499 votes. D'après les résultats préliminaires, Diana Gasparian de « Contratcivil » a été élue maire d'Ejmiatsin devenant ainsi la première femme Maire dans l'histoire de l'Arménie. Les medias notent que le taux de participation électorale à Ejmiatsin a été plutôt faible : seules 15826 personnes sur 45278 électeurs ont voté. Sevak Michaelian, le fils du député Sasun Michaelian de l'alliance « Yelk » a été élu maire de Hrazdan. De 44154 électeurs éligibles seuls 16259 électeurs se sont présentés aux urnes, dont 10681 ont voté en faveur de Sevak Michaelian. David Khudatian du parti « Contratcivil » a été élu maire d'Armavir avec 6693 voix. Les medias notent que le taux de participation électorale y était également faible : seules 8969 personnes sur 26036 électeurs éligibles ont voté lors du scrutin.

**Rédaction : Lena Gyulkhasyan**

*Hayastani Hanrapetoutioun*- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Hayots Achkhar*- ***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Chorrord Ichkhanoutioun*- ***quotidien, tirage-5700 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.